

a e e S U I S S E

Organisation faîtière de l'économie des
énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

 Intergroupe parlementaire
Energies renouvelables

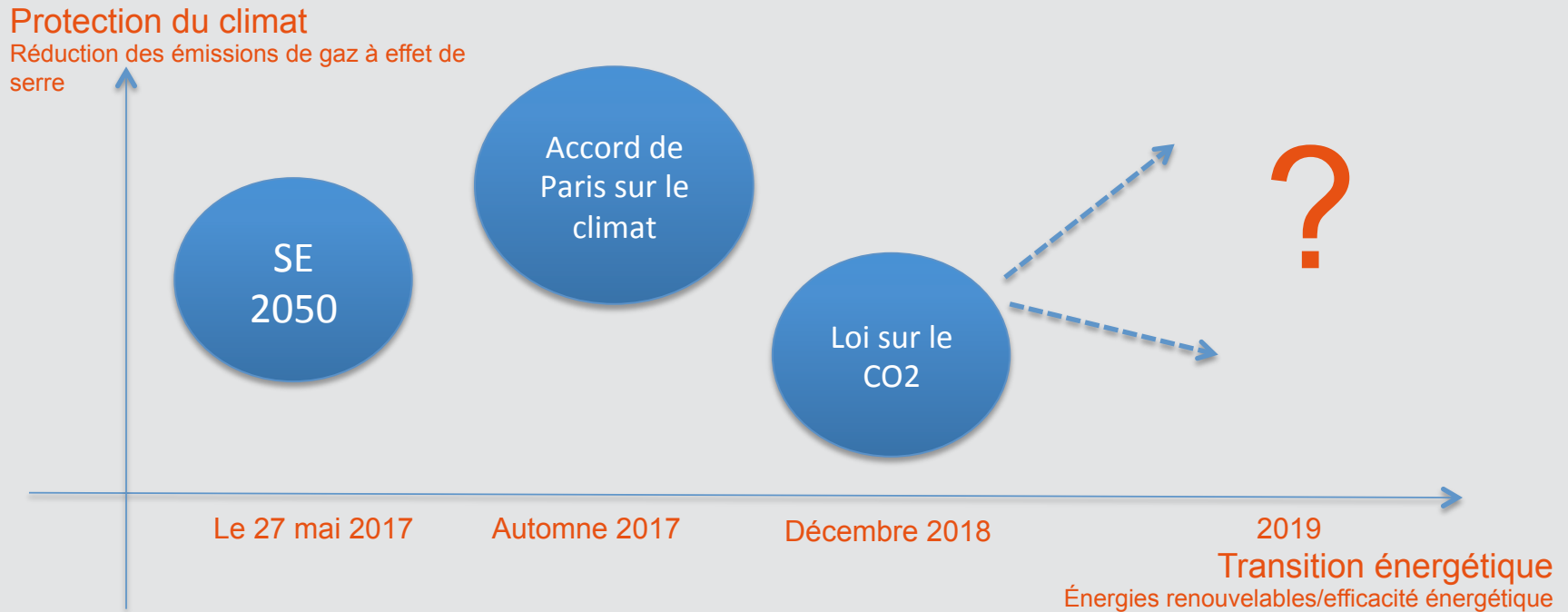
Fondements d'un modèle de marché intégral pour la politique énergétique et climatique de la Suisse

Gianni Operto, Président AEE SUISSE

Manifestation de session du Groupe Parlementaire Énergies Renouvelables

Berne, le 20 mars 2019

La Suisse peut faire plus



Fondements d'un modèle de marché intégral

- Développement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables conformément aux valeurs de référence de la Stratégie énergétique 2050 – piloté par des instruments d'intervention basés sur les prix, qui s'avèrent moins risqués et donc plus rentables pour les investisseurs que les instruments d'intervention basés sur les volumes, tels que les quotas.
- Garantie d'une solide sécurité d'approvisionnement grâce à des mesures existantes et nouvelles, à l'intégration au marché européen de l'électricité et à la progression des énergies renouvelables.
- Réduction des émissions de CO₂ par l'intermédiaire d'un engagement continu dans le secteur du bâtiment et d'un renforcement de la baisse dans le secteur des transports grâce à une taxe sur les voitures particulières indexée sur la distance parcourue.
- Exploitation des interactions entre les objectifs énergétiques et climatiques, susceptibles de favoriser ou d'inhiber la réduction.

Premièrement

La Suisse a besoin d'un axe de développement contraignant pour l'électricité issue de sources d'énergie renouvelables et d'instruments d'intervention basés sur les prix.

Plus concrètement:

- Pour l'axe de développement de la nouvelle production d'électricité renouvelable, les valeurs de référence de la Stratégie énergétique 2050 doivent être définies comme des objectifs contraignants.
- Les instruments d'intervention basés sur les prix, comme la rétribution du courant injecté et les contributions d'investissement, sont plus efficaces que les instruments basés sur les volumes.
- La dotation financière insuffisante et la limitation dans le temps de la rétribution du courant injecté et des contributions d'investissements empêchent d'atteindre l'axe de développement en matière de production d'électricité renouvelable. Les obstacles bureaucratiques sont une source d'incertitude supplémentaire.
- Pour atteindre ces valeurs de référence ou objectifs, les contributions d'investissement doivent être maintenues, mais structurées de façon plus souple et mieux adaptée au marché, par exemple avec une contribution d'investissement indépendante de toute technologie, actualisée en fonction de la réalisation des objectifs.
- Les instruments d'intervention basés sur les prix entraînent aussi une création de valeur locale.

Deuxièmement

Le développement des énergies renouvelables améliore la sécurité d'approvisionnement et réduit la dépendance vis-à-vis d'autres pays.

Plus concrètement:

- La sécurité d'approvisionnement de la Suisse figure parmi les meilleures en Europe. Des coupures d'alimentation dues à des pénuries d'énergie semblent hautement improbables. Un nouveau modèle de marché uniquement axé sur l'amélioration de la sécurité d'approvisionnement ne peut par conséquent pas être efficace.
- Tant techniquement que physiquement, le niveau de sécurité de l'approvisionnement n'est pas critique. Son augmentation dépend de la disposition à en payer le coût, ainsi que du futur accès de la Suisse aux capacités réseau et aux moyens de production des pays européens avoisinants.
- Les mesures – en place ou à venir – d'assouplissement de l'offre et de la demande d'électricité, telles qu'une réserve stratégique, de nouvelles capacités de stockage ou des dédommagements en cas de coupure, garantissent durablement le haut niveau actuel de sécurité d'approvisionnement.
- Des instruments basés sur le marché, prenant en compte les préférences variables des consommateurs en termes de disponibilité individuelle et la souplesse de diverses charges, peuvent améliorer l'efficacité système à l'avenir.
- Le développement cohérent des capacités nationales de production d'électricité renouvelable réduit la dépendance vis-à-vis de l'étranger et améliore la sécurité d'approvisionnement.

Troisièmement

Le parc immobilier et le secteur des transports sont les mieux à même de contribuer à la réduction des émissions de CO₂, grâce à la chaleur renouvelable et à l'électrification.

Plus concrètement:

- Aujourd'hui, à peine 30 % des émissions de CO₂ sont soumises à la taxe sur le CO₂. Outre une augmentation du taux de la taxe, ce système de taxe CO₂ homogène doit être étendu à un maximum de sources d'émissions dans tous les secteurs.
- Dans les cas où une taxe à taux unique n'est pas pertinente, un prix implicite du CO₂ peut être efficace.
- Le secteur du bâtiment conserve un potentiel considérable de réduction de la consommation d'énergie (fossile) et des émissions de CO₂. Dans ce domaine, le programme Bâtiments demeure l'instrument le plus efficace.
- Le secteur des transports reste toujours nettement en deçà des objectifs fixés en matière de réduction des émissions. Dans ce domaine, il faudrait une taxe sur les voitures particulières indexée sur la distance parcourue et une taxation plus élevée du trafic aérien international.

Quatrièmement

Un modèle de marché efficace exploite les effets conjugués de l'intégration des politiques énergétique et climatique. Des conditions cadres favorables, comprenant une internalisation des coûts externes, des procédures d'approbation efficaces et des aides à l'investissement ou des mesures incitatives ciblées, sont les clés de la réussite.

Plus concrètement:

- La conjugaison des objectifs de politique énergétique et climatique dans un modèle de marché intégré est pertinente parce que les mesures de la Stratégie énergétique 2050 et de la politique climatique peuvent être structurées de façon à se favoriser mutuellement – y compris en conformité avec l'étranger.
- Des quotas de CO2 plus chers sont une incitation au développement des énergies renouvelables. De plus, les mesures visant à garantir la sécurité d'approvisionnement ont une influence sur le risque commercial. Le choix des instruments de promotion devrait par conséquent se faire en adéquation avec la démarche de sécurité d'approvisionnement.
- Un axe de développement contraignant pour les énergies renouvelables et une stabilisation des futurs prix des quotas de CO2 réduisent les risques liés aux investissements et améliorent la sécurité d'approvisionnement.

aee SUISSE

Organisation faîtière de l'économie des
énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

 Intergroupe parlementaire
Energies renouvelables

aeesuisse.ch

Gianni Operto | gianni.operto@aeesuisse.ch

AEE SUISSE

Organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

Falkenplatz 11, case postale, 3001 Berne

Tel. +41 31 301 89 62,

info@aee.ch, www.aeesuisse.ch

© 2018 by AEE SUISSE Organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique